

BRÈVE
RELATION
DU VOYAGE
DE LA
NOUVELLE-FRANCE,

Fait au mois d'avril dernier par le
P. Paul Lejeune de la Compagnie
de JÉSUS.

*Envoyée au R. P. Barthélemy Jacquinot
Provincial de la même Compagnie
en la Province de France.*



À PARIS,
Chez SÉBASTIEN CRAMOISY,
rue Saint-Jacques, aux Cigognes.

M. DC. XXXII.
Avec Privilège du Roi



MON RÉVÉREND PÈRE, étant averti de votre part, le dernier jour de mars, qu'il fallait au plus tôt m'embarquer au Havre de Grâce pour tirer droit à la Nouvelle-France, l'aise et le contentement que j'en ressentis en mon âme fut si grand que, de vingt ans, je ne pense pas en avoir eu un pareil, ni qu'aucune lettre m'ait été tant agréable. Je sortis de Dieppe le lendemain et, passant à Rouen, nous nous joignîmes de compagnie le Père de Nouë¹, notre frère Gilbert² et moi. Étant au Havre, nous

¹ Anne de Nouë (1587-1646), arrivé au Canada en 1626, accompagna le jésuite Brébeuf et le récollet La Roche d'Aillon chez les Hurons, installés sur la rive de la baie Georgienne. Rentré en France en 1629, il revint au Canada en 1632 pour travailler à Québec et Trois-Rivières (note de Réal Ouellet, désormais RO).

² Le frère Gilbert Burel (1585-1661) avait déjà séjourné en Nouvelle-France en 1625. D'après Campeau (*Monumenta*, p. 810), il serait rentré en France en 1637 (RO).

allâmes saluer monsieur du Pont³, neveu de Monseigneur le Cardinal⁴, lequel nous donna un écrit signé de sa main, par lequel il témoignait que c'était la volonté de mondit Seigneur que nous passassions en la Nouvelle-France. Nous avons une singulière obligation à la charité de monsieur le curé du Havre et des mères ursulines, car comme nous n'avions point prévu notre départ, si le Père Charles Lalemant⁵ à Rouen et ces honnêtes personnes au Havre ne nous eussent assistés dans l'empressement où nous nous trouvions, sans doute nous étions mal. Du Havre, nous tirâmes à Honfleur et, le jour de Quasimodo, 18 d'avril, nous fîmes voile.

Nous eûmes au commencement un très beau temps et en dix jours nous fîmes environ six cents lieues*, mais à peine en pûmes-nous faire deux cents les trente-trois jours suivants. Ces bons jours passés, nous n'eûmes quasi que tempêtes ou vent contraire, hormis quelques bonnes heures qui nous venaient de temps en temps. J'avais quelquefois vu

³ Le gouverneur du Havre, François de Vignerot, marquis de Pont-Courlai (*Monumenta*, p. 298, note 4).

⁴ Le cardinal de Richelieu (1585-1642), premier ministre de Louis XIII. Il fonda la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France en 1627 (RO).

⁵ Le jésuite Charles (1587-1674), frère aîné des pères Pierre et Jérôme, supérieur de la mission de Québec (1625-1629), rentra en France en 1629, puis revint en Nouvelle-France de 1634 à 1638, où il enseigna au collège de Québec (RO).

la mer en colère des fenêtres de notre petite maison de Dieppe, mais c'est bien autre chose de sentir dessous soi la furie de l'océan que de la contempler du rivage. Nous étions des trois et quatre jours à la cape*, comme parlent les mariniers. Notre gouvernail attaché, on laissait aller le vaisseau au gré des vagues et des ondes, qui le portaient parfois sur des montagnes d'eau, puis tout à coup dans des abîmes. Vous eussiez dit que les vents étaient déchaînés contre nous. À tous coups, nous craignions qu'ils ne brisassent nos mâts ou que le vaisseau ne s'ouvrît. Et de fait, il se fit une voie d'eau, laquelle nous aurait coulé[s]⁶ à fond si elle fût arrivée plus bas, ainsi que j'entendais dire.

C'est autre chose de méditer de la mort dans sa cellule devant l'image du crucifix, autre chose d'y penser dans une tempête et devant la mort même. Je vous dirai néanmoins ingénument qu'encore que la nature désire sa conservation, que néanmoins au fond de l'âme je sentais autant ou plus d'inclination à la mort qu'à la vie. Je me mettais devant les yeux que Celui qui m'avait conduit dessus la mer avait de très bons desseins et qu'il le fallait laisser faire. Je n'osais lui rien demander pour moi, sinon de lui présenter ma vie pour tout l'équipage. Quand je me figurais que peut-être, dans peu d'heures, je me verrais au

⁶ Dans l'original, on lit « nous aurait coulé » (p. 6). L'usage moderne ferait l'accord avec *nous*, plutôt qu'avec *vaisseau*.

milieu des vagues et, par aventure, dans l'épaisseur d'une nuit très obscure, j'avais quelque consolation en cette pensée, m'imaginant que là où il y aurait moins de la créature, qu'il y aurait plus du Créateur, et que ce serait là proprement mourir de sa main. Mais ma faiblesse me fait craindre que peut-être si cela fût arrivé, j'eusse bien changé de pensée et d'affection.

Au reste, nous avons trouvé l'hiver dans l'été, c'est-à-dire dans le mois de mai et une partie de juin. Les vents et la bruine nous glaçaient, le Père de Nouë a eu les pieds et les mains gelé[s]⁷. Ajoutez une douleur de tête ou de cœur qui ne me quitta quasi jamais le premier mois, une grande soif, pour ce que nous ne mangions que choses salées, et il n'y avait point de fontaine d'eau douce dans notre vaisseau. Nos cabanes étaient si grandes que nous n'y pouvions être⁸ ni debout, ni à genoux, ni assis, et qui pis est, l'eau pendant la pluie me tombait parfois sur la face. Toutes ces incommodités étaient communes aux autres, les pauvres matelots enduraient bien davantage.

Tout cela est passé, Dieu merci, je n'eusse pas voulu être en France. Tous ces petits travaux ne nous ont point encore, comme je crois, donné la

⁷ Dans l'original, on lit « gelées » (p. 7), Lejeune faisant l'accord avec le substantif le plus rapproché.

⁸ Ici, il faut lire : « Nos chambres n'étaient pas assez grandes, si bien que nous n'y pouvions être... ».

moindre tristesse de notre départ. Dieu ne se laisse jamais vaincre. Si on lui donne des oboles, il donne des mines d'or. Encore me semble-t-il que je me suis mieux porté que le Père de Nouë, lequel a été fort longtemps sans quasi pouvoir manger. Pour notre frère, il est comme ces animaux amphibies, il se porte aussi bien sur la mer que sur la terre.

Le jour de la Pentecôte⁹, comme j'étais prêt de prêcher, ce que je faisais ordinairement les dimanches et bonnes fêtes, un de nos matelots se mit à crier *molue, molue**. Il avait jeté sa ligne et en tirait une grande. Il y avait déjà quelques jours que nous étions sur le banc¹⁰, mais on n'avait quasi rien pris. Ce jour-là, on en prit tant qu'on voulut. C'était un plaisir de voir une si grande tuerie et tant de ce sang répandu sur le tillac de notre navire. Ce rafraîchissement nous vint fort à propos après de si longues bourrasques.

Le mardi d'après, premier jour de juin, nous vîmes les terres. Elles étaient encore toutes couvertes de neiges, l'hiver [étant]¹¹ toujours grand en ces pays, et l'a été extrêmement cette année. Quelques jours auparavant, savoir est le 15 et 18 de mai, étant encore éloignés des terres

⁹ Le 30 mai 1632, six semaines après la Quasimodo (RO).

¹⁰ Il s'agit du Grand Banc de Terre-Neuve, où « [l]a plupart des navires s'arrêtaient [...] pour y pêcher la morue, renouvelant le ravitaillement » (*Monumenta*, p. 282, note 4).

¹¹ Par souci de lisibilité, je restitue le participe présent, conforme à l'usage moderne, mais éliminé dans l'original (p. 9).

environ deux cents lieues*, nous avons rencontré deux glaces d'une énorme grandeur flottan[t]¹² dans la mer. Elles étaient plus longues que notre vaisseau et plus hautes que nos mâts. Le soleil donnant dessus, vous eussiez dit être des églises ou plutôt des montagnes de cristal. À peine aurais-je cru cela si je ne l'avais vu. Quand on en rencontre quantité et qu'un navire se trouve embarrassé là-dedans, il est bientôt mis en pièces.

Le jeudi 3 de juin, nous entrâmes dans le pays par l'un des plus beaux fleuves du monde. La grande île de Terre-Neuve le ferme en son embouchure, lui laissant deux endroits par où il se dégorge dans la mer, l'un au Nord et l'autre au Sud. Nous entrâmes par celui-ci, qui est large environ de 13 ou 14 lieues*. Sitôt que vous êtes entrés, vous découvrez un golfe de 150 lieues* de largeur. En montant plus haut, au lieu où cette grande rivière commence à s'étrécir, elle a bien encore de largeur 37 lieues*. Où nous sommes à Québec, éloignés [de]¹³ plus de 200 lieues* de l'embouchure, elle a bien encore [une]¹⁴ demi-lieue*.

À l'entrée de ce golfe, nous vîmes deux rochers, l'un paraissait rond, l'autre carré. Vous diriez

¹² Dans l'original, on lit « flottantes » (p. 10), Lejeune employant le participe présent comme un adjectif verbal. L'usage moderne omet l'accord.

¹³ Dans l'original, on lit « éloignés plus de 200 lieues » (p. 11).

¹⁴ Dans l'original, on lit « elle a bien encore demi-lieue » (p. 11).

que Dieu les a plantés au milieu des eaux comme deux colombiers pour servir de lieu de retraite aux oiseaux, qui s’y retirent en si grande quantité qu’on marche dessus eux. Et si on ne se tient bien ferme, ils s’élèvent en si grand nombre qu’ils renversent les personnes. On en rapporte des chaloupes ou petits bateaux tout pleins quand le temps permet qu’on les aborde. Les Français les ont nommées les îles aux Oiseaux¹⁵. On vient dans ce golfe pour pêcher des baleines (nous y en avons vu quantité), pour pêcher aussi des molues*. J’y ai vu grand nombre de loups marins, nos gens en tuèrent quelques-uns. Il se trouve dans cette grande rivière nommée de Saint-Laurent des marsouins blancs, et non ailleurs. Les Anglais les appellent des baleines blanches, parce qu’elles sont fort grandes à comparaison de marsouins. Ils montent jusques à Québec.

Le jour de la Sainte Trinité¹⁶, nous fûmes contraints de relâcher à Gaspé. C’est une grande baie d’eau qui entre dans ce pays. C’est ici où nous mîmes pied à terre pour la première fois depuis notre départ. Jamais homme après un long voyage n’est rentré dans son pays avec plus de contentement que nous entrions au nôtre (c’est

¹⁵ Les Rochers-aux-Oiseaux, situés « à 12 milles nautiques à l’est de l’île [Brion] » (*Monumenta*, p. 301, note 8), près des Îles-de-la-Madeleine, sont depuis 1974 « un refuge d’oiseaux migrateurs » (Commission de toponymie du Québec).

¹⁶ Le 6 juin 1632 (*Monumenta*, p. 301, note 10).